

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite au nom de mes collègues élus la bienvenue ce samedi 12 juillet après avoir procédé à l'inauguration officielle du local attribué à la « Protection Civile » d'Anor.

Nous sommes heureux d'accueillir Monsieur Romain DEMEESTER, Président Général, et Monsieur Samuel GILMANT, Directeur Général de la Protection Civile du Nord, pour ce moment de sympathie.

Vous avez mis les « petits plats dans les grands » en mobilisant véhicules et matériel d'intervention. Impressionnant !

Le préfabriqué occupé précédemment par l'équipe locale de la Protection Civile, après avoir servi pendant de nombreuses années, se montrait énergivore au niveau des consommations.

La Municipalité d'Anor a fait le choix de redistribuer les associations utilisatrices sur d'autres espaces plus appropriés.

Pour la Protection Civile, il a fallu procéder différemment et faire l'acquisition d'un container maritime d'occasion.

Une fois livré, ce dernier a été confié aux services techniques de la Commune afin d'être aménagé confortablement (isolation, électricité, chauffage, distribution, peinture, extérieur, ouvertures...).

Cet équipement représente un coût d'un peu plus de 20 000 Euros.

Félicitations et remerciement aux personnels pour la qualité de leurs interventions.

Nous avons souhaité « bichonner » la Protection Civile. Au regard de ses différentes missions :

- Solidarité et assistance à la population
- Couverture des animations sportives, festives et culturelles
- Formations, postes de secours
- Hommage au bénévolat des membres...
- Soutien aux personnes en difficulté, aux victimes d'événements climatiques, d'accidents d'importance...

Nous avons voulu afficher cette reconnaissance au niveau de la Commune d'Anor mais également du territoire.

Cette dotation spécifique est méritée car elle répond à des besoins potentiels, et bien identifiés.

Longue vie à la Protection Civile et encore un grand merci pour votre mobilisation au service de la population.

Jean-Luc PÉRAT,

Maire d'Anor